



Le Petit Cahier de la CGT Éduc'action (Supplément)

Numéro 65 bis spécial maternelle

Janvier 2021

Équipe nationale
1er degré

Basile ACKERMANN
Henri BARON
Elena BLOND
Fabienne CHABERT
Antoine DIERSTEIN
François-Xavier
DURAND
Malika GAUDEL
Jean GRIMAL
Yvon GUESNIER
Chrystel LEVARDON
Marc LE ROY
Émilie PERTUZÉ
Jérôme SINOT

Illustrations

Marc LE ROY
Vincent PINCHAUX

Spécial
École
maternelle

Refonte des programmes de maternelle ?

Ce n'est pas de nouveaux programmes dont nous avons besoin, mais de moyens !

Après l'école élémentaire, c'est au tour de l'école maternelle d'être attaquée par le ministre, ses «compères-experts» et le CSP. Conçues pour «prouver» le bien-fondé de ses réformes, les évaluations nationales Blanquer servent d'arguments fallacieux à une éventuelle évolution néfaste de la maternelle dont le seul objectif serait de préparer au CP.

Évaluer, évaluer et encore évaluer... De la maternelle à Parcoursup, une seule logique : un pilotage par l'évaluation. Le goût des nouvelles choses, la rencontre de l'autre, le besoin de chercher, d'expérimenter, l'envie de comprendre le monde laissent place à la compétition comme seul moteur d'apprentissage.

Alors que les enseignant·es ont besoin de formation (et non de formatage), de temps de concertation pour réfléchir sur leurs pratiques, les rédacteur·trices répondent uniquement par l'imposition de choix pédagogiques dans les programmes. Ils·elles prescrivent des pratiques. Une fois de plus, la liberté pédagogique des enseignant·es est bafouée.

Finies les spécialistes tel·les que enseignant·es, pédagogues et professionnel·les de la petite enfance. Les «ami·es» de Blanquer suffisent au ministre pour réfléchir à un projet de maternelle. Tant pis si les besoins spécifiques des jeunes enfants ne sont pas pris en compte. Tant pis si la note du CSP ne répond pas aux constats qu'elle pose. **Une seule idée : fliquer les enseignant·es et leurs élèves grâce aux programmes.**



Pour la CGT Éduc'action, cette note ne répond pas aux besoins des élèves de maternelle et contribue à une nouvelle perte du sens du métier. Le projet de réforme aggravera la situation d'une École qui a pourtant fait ses preuves.

La formation des personnels doit être largement développée en prenant en compte les besoins physiologiques et psychologiques des jeunes élèves, mais aussi le travail collaboratif entre tou·tes les professionnel·les de la petite enfance comme cela se fait dans de nombreuses écoles.

Refonte des programmes ?

Blanquer et son flicage via les programmes

Alors que Jean-Michel Blanquer avait dit qu'il ne modifierait pas les programmes, nous ne pouvons que constater qu'il se contredit une nouvelle fois. Il choisit de s'attaquer à l'école maternelle, après avoir imprimé sa vision dans les programmes de l'élémentaire et du secondaire.

Il y a deux postulats de départ :

1. **l'abaissement de l'instruction obligatoire à 3 ans demande plus d'ambition de la part de l'enseignement à l'école maternelle.** Les professeur·es des écoles apprécieront d'apprendre que jusqu'alors ils·elles manquaient d'ambition pour leurs élèves ;
2. le deuxième était prévisible depuis la mise en place des évaluations CP : **si les évaluations CP sont de moins en moins satisfaisantes, ce serait la faute de l'enseignement (et parfois de l'enseignant·e) en maternelle.**



Le CSP préconise de garder les mêmes programmes, mais en changeant la philosophie de ceux-ci et surtout de **recentrer sur LIRE-ÉCRIRE-COMPTER** en ajoutant un certain nombre de compétences à travailler et à valider tout en gardant toujours le même volume horaire : comment arriver à organiser cela ? En éliminant d'autres séances « non essentielles » ?

Les éminents membres du CSP auraient pu se passer de tout un verbiage, présenté comme une nouveauté alors qu'il n'en n'est

rien. Cela démontre la méconnaissance des rédacteur·trices de ce que peut être la maternelle.

À deux reprises, la note mentionne les effectifs chargés des classes (et on approuve) qui pourraient expliquer certaines difficultés chez les élèves. Cependant, elle omet de nombreux éléments, qui, ajoutés les uns aux autres, nuisent à l'école maternelle :

- ◆ le passage à la semaine de 4 jours en 2008 (sous Sarkozy) qui se solde par une perte de 2h d'enseignement hebdomadaire (soit une année entière sur toute leur scolarité) ;
- ◆ la loi sur le handicap de 2005 : dans les écoles maternelles toutes les élèves sont accueillies, le plus souvent sans aucun moyen (humain, matériel, formation, conseil...) ;
- ◆ la formation initiale des professeur·es diminue depuis plusieurs années. Ce n'est pas avec la formation continue souvent inadaptée

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

et réduite à peau de chagrin du fait du manque de remplaçant·es, que les professeur·es pourront rattraper les manques de la formation initiale et continuer pour se former tout au long de leur carrière ;

- ◆ les budgets des communes ne sont pas extensibles ; dans certaines d'entre elles, une partie des budgets allouée aux écoles a été redistribuée vers les activités périscolaires. Et ne parlons pas du financement des écoles maternelles privées avec la scolarisation dès 3 ans...



D'autres préconisations sont dérangeantes, comme cette injonction (page10) : « il faut inviter chaque enseignant de maternelle à accompagner les enfants qui lui sont confiés de leur entrée en petite section à la fin de leur scolarité maternelle en grande section ». C'est une entrave à la liberté pédagogique de chaque enseignant·e.

Pour conclure, cette note aurait pu avoir pour but de proposer des points à renforcer dans le cadre de la formation des professeur·es des écoles et la production de documents d'accompagnement des programmes.

Il est clair que ce rapport propose certains changements anecdotiques (changer le nom d'un domaine, modifier l'ordre des domaines dans la présentation des programmes), mais **sert surtout à JM Blanquer pour effectuer un tournant idéologique à travers un formatage des pratiques d'enseignement et des évaluations à outrance.**

L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA CONFIANCE
" LA VÉRITÉ SORT DE LA BOUCHE DES ENFANTS "



Parmi nos revendications pour l'école maternelle :

- ⇒ **augmentation du nombre de personnels y travaillant : enseignant·es en classe, surnuméraires et spécialisé·es, AESH formé·es, ATSEM... ;**
- ⇒ **effectifs réduits à 15 élèves par classe ;**
- ⇒ **aménagement des locaux répondant aux besoins des jeunes élèves ;**
- ⇒ **RASED complets et en nombre suffisant.**

Et toujours l'évaluation...

Observation d'un panel au doigt mouillé



Le ministère envisage le suivi de la scolarité d'un panel de 35 000 élèves à partir de la rentrée 2021. Une telle recherche peut être intéressante pour mesurer des apprentissages (et pas que...). Encore s'agit-il d'observer réellement et non à travers le prisme de données qui seraient prioritaires et manipulées pour confirmer une idéologie de l'École et des caractéristiques des élèves.

Cela se confirme. Les premiers éléments dont nous disposons nous font craindre le pire :

- l'observation se fera à partir d'évaluations. Aucun échange avec les enseignant-es n'est évoqué, ni temps d'observation des classes et des pratiques pédagogiques. Comme si une évaluation formelle suffisait à comprendre comment les élèves apprennent... ;
- les élèves seront en partie évalué-es sur tablette par « un administrateur ». Des élèves de 3 à 4 ans seront confronté-es à une tablette et une personne qu'ils-elles ne connaissent pas. On aurait difficilement pu envisager pire évaluation ;
- les évaluations ne concerneront que le langage et les nombres. Un fois de plus, le MEN se contente des « fondamentaux » oubliant la plupart des autres apprentissages, nombreux et essentiels pour l'émancipation des élèves.

Le pas sera vite franchi pour que ces « observations » deviennent la norme d'évaluation des élèves de petite section. Et après aussi...

Retrouvez-nous sur Internet :

<http://www.cgteduc.fr/>

[http://](http://cgteducation1d.ouvaton.org/)

cgteducation1d.ouvaton.org/



À remettre à un-e militant-e CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous
CGT Éduc'action 263, rue de Paris Case 549 93515 MONTREUIL cedex

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Nom (Mme, M.) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Localité

Tél Més@.....

Département d'exercice :

Pour me syndiquer en ligne, je clique [ici](#).